

EL HIKMA, UNE MOSQUÉE EN PROJET

Nourdin Benabbou

Frédérique Donck

Elsa Marchal

Alejandra Sanchez-Vasquez

Sara Tassi

65

El Hikma est le terrain d'un exercice d'architecture qui dépasse les murs de l'atelier pour nous immerger dans un contexte réel, avec des acteurs réels. L'opportunité de rejoindre un processus de fabrication de la ville nous est donnée et il nous appartient, en tant qu'étudiants en architecture, de nous positionner. *El Hikma* fut le point de départ de nos réflexions sur la place qu'occupent l'islam et ses lieux d'expression dans le tissu urbain bruxellois, ainsi que sur le rôle que peut jouer l'architecte dans un processus d'autoconstruction déjà en marche. L'approche du projet d'architecture adoptée au sein de l'atelier met en avant des méthodes de description et d'analyse critique de la situation existante. L'analyse comme projet permet d'accompagner les transformations apportées au bâti et de comprendre comment des pratiques culturelles peuvent donner forme à l'espace.

La situation proposée dans l'atelier durant la seconde année de travail sur le thème était l'occasion de réfléchir sur les possibilités de développer, à partir du programme de *El Hikma*, un lieu biconfessionnel autour de l'église Saint-Antoine à Forest. L'église, en partie délabrée, est confrontée à des problèmes de financement; des scénarios de réaffectation sont envisagés. La proposition que nous avons d'abord développée cherchait à articuler les pratiques des cultes chrétien et musulman au sein d'un ensemble composé de l'église et d'un nouveau corps de bâtiment adjacent. Cette nouvelle configuration, qui travaillait sur les similitudes et complémentarités programmatiques des acteurs identifiés (*El Hikma*, l'église et la maison de

quartier), multipliait les possibilités d'usage et d'occupation des lieux en fonction des différentes temporalités des activités culturelles et culturelles des trois acteurs. Rapidement, nous nous sommes retrouvés face à de nouvelles questions émergeant des nombreuses rencontres faites sur le terrain et lors de présentations du projet. Ainsi, la demande de singularité et de visibilité de la mosquée étaient problématiques en raison de la forte présence du bâtiment de l'église. Le jeu des différents acteurs et leurs revendications nous ont conduits à reconsidérer notre approche et à nous concentrer sur un autre projet, celui de ceux que nous avons considérés comme étant nos commanditaires, *El Hikma*. L'une des revendications les plus récurrentes portait, en effet, sur la légitimité d'un lieu dévolu au culte musulman dont la singularité et l'expression dans l'espace public n'auraient rien à envier aux autres cultes. Les anciens Bains de Forest – un bâtiment patrimonial désaffecté depuis de nombreuses années et ayant servi diverses fonctions (discothèque, centre d'art) – parce qu'ils «fonctionnaient» objectivement comme mosquée et qu'ils offraient la possibilité de développer de manière claire cette question.

El Hikma propose un certain nombre de services à la population du quartier: école des devoirs, scoutisme, activités sportives, maison des femmes, ainsi que des structures liées aux pratiques culturelles de la communauté musulmane du quartier dont fait partie la salle de prière commune (ce que l'on appelle communément la mosquée). L'association a fait le choix de développer ses activités au sein du bâtiment des anciens Bains de Forest autour de l'espace central de la piscine, devenu pour les circonstances la grande salle de prière. Pourquoi aller chercher dans l'église une situation qui existe aujourd'hui dans les anciens Bains?

Il s'agissait pour nous de décrire la situation existante pour asseoir le projet. La complexité des lieux et la multiplicité des usages nous ont poussés à passer du temps sur place, à partager l'expérience d'une temporalité autre que celle que nous connaissons habituellement. L'activité à *El Hikma* est rythmée par les cinq prières obligatoires, qui sont elles-mêmes réglées sur le cours du soleil et, par conséquent, varient selon les jours et les saisons. Il faut ajouter à cela la juxtaposition à notre calendrier du calendrier hégirien, lunaire, qui marque entre autres le début et la fin du mois de ramadan. Traditionnellement, l'islam est *dîn wa dunyâ* (foi et mode de vie, religion et société) et ne fait donc pas de séparation entre le sacré et le profane: le temps sacré et le temps profane s'imbriquent et se chevauchent. Nous nous souviendrons, par exemple, des réunions interrompues par l'appel à la prière et de nos interlocuteurs se dirigeant vers la salle de prière en nous demandant de bien vouloir les excuser.

Les Bains de Forest font partie d'un ensemble architectural construit dans les années 1930 autour d'une école communale. L'école se développe autour d'une grande cour en intérieur d'îlot et communique avec

le bâtiment des Bains par de simples portes, condamnées depuis la désaffectation de la piscine. L'imbrication des différents bâtiments et les questions de copropriété qu'elle soulève rend plus difficile le travail de transformation dans la mesure où chaque étape fait l'objet de discussion et de négociation entre les gestionnaires de *El Hikma*, d'une part, les responsables de l'école et les fonctionnaires communaux, de l'autre. C'est d'ailleurs pour cette raison que le bureau d'architecture K2A a été sollicité. En effet, il s'agit, pour l'architecte, non seulement de concevoir une mosquée au sein des anciens Bains de Forest, mais également et peut-être surtout, de faire le lien avec les instances communales.

Le bâtiment se développe sur trois niveaux. L'accès depuis la rue se fait par un perron couvert qui se prolonge par un escalier en marbre jusqu'à la porte d'entrée. Le hall distribue les différents espaces dont la salle de prière des hommes, la cafétéria, l'administration, ainsi que l'accès aux sous-sols et à l'étage. La salle des ablutions des hommes et les étagères à chaussures ne sont accessibles qu'à partir de la salle de prière qui se développe sur toute la superficie libre de l'ancien bassin de natation. Le volume de celui-ci, refermé par une dalle en béton, est encore lisible; le bord du bassin délimite un espace en creux qui accueille l'espace de prière. Celui-ci se développe en oblique, l'orientation vers la *qibla** rejoignant pratiquement sa diagonale. Le premier étage se développe autour du vide sur la grande salle par une coursive qui distribue la salle de prière des femmes et les locaux de cours aménagés dans les anciennes cabines de vestiaire. Il laisse également passer une grande part de lumière naturelle provenant de la verrière et permet des vues plongeantes vers le *minbar**.

Les espaces du sous-sol gravitent autour du volume de l'ancien bassin et communiquent de plain-pied avec deux cours latérales. Le bassin de la piscine, actuellement entouré de petites cellules cloisonnées qui accueillent des salles de *fitness*, a complètement disparu derrière les plaques de plâtre.

Notre travail s'inscrit entre deux logiques de projet qui coexistent: l'une, c'est la voie de l'architecte, avec ses modes de représentation, ses rationalités, ses ambitions aussi; l'autre est représentée par le processus d'autoconstruction porté par les maîtres d'ouvrage¹, au gré des événements et des financements. Nous nous sommes efforcés de comprendre les mécanismes qui régissent ces deux modes opératoires tout en gardant un regard critique sur leur interaction. Notre positionnement face aux différents acteurs, en particulier les femmes de *El Hikma*, nous a ouvert un champ d'action dont l'amplitude était définie non seulement par les contraintes de l'existant, mais également par les caractéristiques propres de ces deux modes opératoires, la rationalité du premier étant souvent débordée, voire mise à mal, par celle plus directement pragmatique du second.

1

Il s'agit bien d'autoconstruction, le projet étant pensé et mis en œuvre par les gestionnaires eux-mêmes (dans la mesure où les travaux relèvent d'adaptations mineures: cloisonnement, électricité, peinture...).

Un premier relevé et le travail en maquette nous ont permis de comprendre la structure générale du bâtiment et d'en mettre en évidence les points forts, ainsi que les qualités intrinsèques de ses espaces (notamment liées à la richesse patrimoniale de l'ensemble). À partir de ce travail, nous avons pris le parti de ne pas modifier la structure de l'édifice. Très concrètement, la force principale du bâtiment réside, selon nous, dans la présence du volume de l'ancien bassin (fig. 26). Il s'agissait de le conserver, d'en valoriser la force expressive et mémorielle. À l'intérieur, une nouvelle fonction, celle d'une salle de projection et de représentation, meublée de gradins amovibles sous un nouveau plancher rehaussé porté par une structure de treillis métallique. Ce plancher accueille une salle de prière rendue plus spacieuse par l'élimination du rebord de l'ancien bassin. L'orientation des joints du nouveau plancher suit celle de la *qibla**, l'empreinte du bassin étant marquée par un travail d'articulation en creux. Le *mihrab** récupère un espace de niche existant, dans l'angle de la grande salle.

Sous le volume du bassin, dégagé des cloisons qui en empêchent l'appréhension, des liens visuels sont créés entre les deux cours. Il s'agit d'offrir non seulement un apport de lumière important, mais également une configuration spatiale particulière dans la mesure où l'on installe des fonctions dans les interstices du bâtiment, sous le plan incliné de l'ancienne cuve. Cette expérience nouvelle, qui permet d'optimiser l'espace disponible, offre une grande flexibilité d'usage dans le cadre des activités sportives et culturelles; l'intervention suggère aussi la possibilité d'une extension de la salle de prière lors des grandes affluences (mois de ramadan, fêtes culturelles...). La manière de percevoir ces interstices comme des espaces essentiels à l'existence du bâtiment, et non comme des zones résiduelles, permet d'établir une analogie entre ces espaces intérieurs et les espaces publics.

Deux autres bâtiments appartenant à l'association jouxtent celui des Bains. Le premier, un petit immeuble mitoyen enclavé dans l'ensemble, héberge la maison des femmes ainsi que des appartements pour des locataires sociaux²; le second, qui dessert une des deux cours, est particulièrement contraint par la présence d'un local technique en sous-sol et par l'extension de l'école communale au premier étage. Notre proposition entend relier ces trois entités distinctes par une circulation horizontale afin d'enrichir les parcours et de conférer à l'ensemble une plus grande cohérence. L'articulation des différents programmes, dont l'un des principaux reste l'école coranique, y serait aisée et la polyvalence de certains espaces permettrait des activités aussi bien culturelles que culturelles.

Notre expérience d'étudiants aux prises avec une réalité du terrain bruxellois s'est enrichie de rencontres, d'échanges et de réflexions.

2

L'immeuble, qui tient son nom de la structure de type associatif destinée aux femmes qu'il héberge, a été acquis en cours d'élaboration du projet par l'asbl *El Hikma*, ce qui a permis de résoudre une série de problèmes de distribution interne à l'ensemble.



FIG. 26. LES BAINS DE FOREST, USAGES SUCCESSIFS : BASSIN DE NATATION, DISCOTHÈQUE. IMAGES D'ARCHIVES. © ROSSEL.

Ceux-ci nous ont menés à prendre des décisions qui, bien que fictives, nous ont projetés, le temps de quelques mois, dans le rôle de l'architecte face à de nouveaux commanditaires et à une complexité urbaine en perpétuel changement.

Nourdin Benabbou, Frédérique Donck, Elsa Marchal, Alejandra Sanchez-Vasquez et Sara Tassi sont cinq anciens étudiants de l'atelier *Terrains d'architecture*; ils se sont regroupés autour d'un travail de projet sur la mosquée *El Hikma* durant le deuxième semestre de l'année académique 2012-2013, alors étudiants en 4^e et en 5^e année de master. Dans leur travail, ils ont cherché à intégrer la complexité du processus de projet en cours à *El Hikma*, dans une approche de projet situé, en lien avec les acteurs.